



Documents civils



- Bancaires (talons chèques, relevés...) 5 ANS
- Déclaration en douane 3 ANS
- Police d'assurance 2 ANS
(après résiliation du contrat)
- Propriété intellectuelle 5 ANS
(dépôt brevet, marque, dessin, modèle après fin de la protection)
- Dossier avocat (après fin du mandat) 5 ANS





Documents commerciaux



- Contrat/convention conclu, échanges commerciaux 5 ANS
- Doc. de transport marchandises 5 ANS
- Garantie bien & services aux consommateurs 2 ANS
- Contrat conclu par voie électronique avec un consommateur 10 ANS
(à partir de 120€ et à partir de la livraison ou prestation)
- Contrat acquisition/cession de biens immos & fonciers 30 ANS

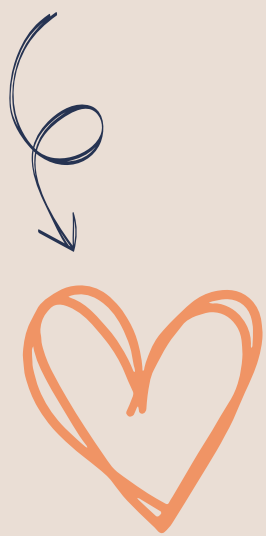




Tu as apprécié cette info ?



Aime



Partage



Commente



06.68.38.73.24



camille@c-2ai.fr



www.c-2ai.fr

